

ÉTATS FINANCIERS

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

TABLE DES MATIÈRES

31 mars 2023

Rapport des vérificateurs	1-3
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats d'exploitation	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-17

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs du :
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière en date du 31 mars 2023, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats d'exploitation et l'état des flux de trésorerie pour l'année terminée, et d'autres renseignements explicatifs, de même qu'un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2023, ainsi que les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et du contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour préparer des états financiers exempts d'anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du

Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que prennent les utilisateurs de ces états financiers en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative découlant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou un contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin d'élaborer des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous évaluons la pertinence des normes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers du Centre, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne

que nous aurions relevée au cours de notre audit

Comptables professionnels agréés,
Experts comptables autorisés
Ottawa
Le 24 octobre 2023

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2023

	2023		2022	
ACTIF				
courant				
Encaisse	2 822 413	\$	961 961	\$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	320 579		143 264	
Comptes clients (note 8)	602 114		1 455 533	
Taxes de vente recouvrables	70 135		53 508	
Frais payés d'avance	242 174		157 511	
	<u>4 057 415</u>		<u>2 771 777</u>	
Immobilisations (note 6)	<u>209 023</u>		<u>185 057</u>	
	<u>4 266 438</u>	\$	<u>2 956 834</u>	\$
PASSIF				
courant				
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 082 272	\$	997 060	\$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	320 579		143 264	
Revenu reporté (note 7)	40 877		94 024	
Taxes de vente à payer	52 273		30 174	
	<u>2 496 001</u>		<u>1 264 522</u>	
Loyers reportés	<u>24 607</u>		<u>38 030</u>	
	<u>2 520 608</u>		<u>1 302 552</u>	
Engagements (note 9)				
ACTIFS NETS				
Fonds d'exploitation	478 103		594 073	
Fonds de capital	209 023		185 057	
Fonds de réserve pour les imprévus	533 805		355 379	
Fonds de réserve pour l'Éthique dans le sport	524 899		519 773	
	<u>1 745 830</u>		<u>1 654 282</u>	
	<u>4 266 438</u>	\$	<u>2 956 834</u>	\$

Approuvé au nom du conseil d'administration :

 Directeur

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2023

	Fonds d'exploitation	Fonds de capital	Fonds de réserve pour les imprévus	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport	2023	2022
Solde - début de l'exercice	594 073 \$	185 057 \$	355 379 \$	519 773 \$	1 654 282 \$	1 478 362 \$
Revenus nets pour l'exercice	200 043	(116 127)	2 506	5 126	91 548	175 920
Achat de biens immobilisés	(140 093)	140 093	-	-	-	-
Transfers	(175 920)	-	175 920	-	-	-
Solde - fin de l'exercice	478 103 \$	209 023 \$	533 805 \$	524 899 \$	1 745 830 \$	1 654 282 \$

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
LE 31 MARS 2023

	2023	2022
Revenus		
Financement du gouvernement du Canada	7 372 200 \$	7 164 699 \$
Entreprises de sport éthique	2 147 984	1 305 743
Aide gouvernementale (note 9)	273 651	625 432
Autres revenus	191 361	849
Contributions du Programme canadien antidopage	175 000	431 000
Intérêt	7 814	1 496
Pert (gain) de change	4 401	7 811
	10 172 411	9 529 219
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	3 658 884	4 055 890
Services de laboratoire et matériel pour les tests	2 915 749	2 784 993
Déplacements et réunions	736 125	264 981
Traitements et honoraires du programme	730 479	600 292
Communications et technologie	464 922	253 630
Dépenses de programme	350 796	342 711
Frais professionnels	288 935	299 029
Loyer	268 672	248 512
Consultation et sous-traitance	215 700	141 776
Éducation, formation, recrutement et rétention	126 287	8 328
Amortissement et dépenses immobilisées	116 127	128 072
Assurance	106 040	101 856
Dépenses de bureau et fournitures	47 497	107 250
Frais de service	19 690	22 132
Créances douteuses (recouvrement)	14 515	110
Autres	2 445	1 548
	10 080 863	9 353 299
Revenu de l'exercice	91 548 \$	175 920 \$

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
31 MARS 2023

	2023	2022
Encaisse provenant (utilisée pour)		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	91 548 \$	175 920 \$
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	116 127	128 072
Amortissement des loyers reportés	(13 423)	(6 711)
	194 252	297 281
Variations nettes des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie		
Comptes clients	852 419	(1 220 095)
Taxes de vente	5 472	26 658
Charges payées d'avance	(84 663)	(23 291)
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 085 212	266 229
Revenu reporté	(53 147)	(490 296)
	2 000 545	(1 143 514)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(140 093)	(49 799)
	1 860 452	(1 193 313)
Augmentation (réduction) de l'encaisse		
	961 961	2 155 274
Encaisse, début de l'exercice	2 822 413 \$	961 961 \$
Encaisse, fin de l'exercice		

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

1. **Objectif de l'organisme**

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre ») est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur les valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre assure un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur les valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a reçu le certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. **Principales conventions comptables**

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont :

Comptabilité par fonds

Fonds d'exploitation

Comptes du fonds d'exploitation pour la réalisation des programmes et les activités administratives du Centre.

Fonds de capital

Le fonds de capital indique les immobilisations du centre.

Fonds de réserve pour les imprévus

Le conseil d'administration du Centre a affecté des fonds pour différentes activités et pour aider à gérer le passif financier en cas des circonstances imprévues.

Fonds de réserve pour l'Éthique dans le sport

Le conseil d'administration du Centre a affecté des fonds pour s'assurer que les programmes dans le domaine de l'Éthique dans le sport peuvent être réalisés en cas de déficits des programmes.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

Initialement, le Centre mesure ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, le Centre mesure tous ses actifs et passifs financiers selon le coût amorti.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés selon le coût amorti sont testés à des fins de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation existent. Le montant de toute dépréciation est comptabilisé dans les résultats nets de la période.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période pendant laquelle ils ont été engagés. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas mesurés subséquemment à la juste valeur sont rajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Système comptable	5-10 ans
Matériel informatique	3 ans
Immeubles	10 ans
Améliorations locatives	Pour la durée du contrat de location restante
Matériel de bureau	5 ans

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

2. **Principales conventions comptables (suite)**

Loyers reportés

Les loyers reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis linéairement sur la durée bail connexe.

Comptabilisation des produits

Le Centre adopte la méthode du report pour la comptabilisation des produits. Les revenus affectés sont comptabilisés en tant que produits de l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables, si les montants exigibles peuvent être estimés de manière raisonnable et s'il est raisonnablement possible de recouvrer les montants.

Les revenus pour les services du programme antidopage et les contrôles du dopage sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Aide gouvernementale

Le gouvernement du Canada a mis sur pied divers programmes d'aide sous forme de subventions en réponse à la pandémie de COVID-19. Les subventions ont été comptabilisées dans les périodes auxquelles elles se rapportent dans la mesure où leur valeur pouvait être raisonnablement estimée à ce moment-là. Le montant de l'aide reçue est inscrit à titre d'augmentation directe des revenus pour la période applicable.

Conversion en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère et les soldes en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens en utilisant la méthode temporelle. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les gains et les pertes sur change sont comptabilisés dans le revenu pour l'exercice.

Utilisation des prévisions

La préparation d'états financiers, selon les normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants déclarés d'actifs et de passifs et la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des dépenses pendant la période visée. Les principales estimations comptables portent notamment sur la recouvrabilité des comptes débiteurs, la durée d'utilité des immobilisations et

l'évaluation des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées régulièrement et si des rajustements sont nécessaires ils sont comptabilisés dans les résultats nets de la période pendant laquelle ils sont connus.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

3. Instruments financiers

Le Centre est exposé à un certain nombre de risques relativement aux instruments financiers.

Voici les principaux risques financiers auxquels le Centre est exposé et les politiques qu'il applique pour les gérer :

Risque de crédit

Risque de crédit désigne le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et cause une perte financière à l'autre partie.

L'exposition maximale du Centre au risque de crédit correspond à la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses comptes débiteurs. L'encaisse du Centre étant déposée auprès de banques à charte canadiennes, la direction estime que le risque de perte est faible. Le Centre gère le risque de crédit lié à ses comptes débiteurs en faisant régulièrement état des sommes dues et en suivant les risques existants.

Risque de liquidité

Risque de liquidité désigne le risque que le Centre n'est pas en mesure de respecter ses obligations relativement au passif financier. Le Centre établit des budgets et des estimations d'encaisse pour couvrir ses besoins en liquidités et ainsi veiller à disposer des fonds nécessaires pour remplir ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient à la suite de fluctuations de sa valeur sur les marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques de prix.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se rapporte au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient à la suite de fluctuations des taux d'intérêt sur les marchés.

Le Centre n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

ii. Risque de change

Le risque de change se rapporte au risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs liés à l'instrument varient par rapport au dollar canadien à la suite de fluctuations des taux de change.

Le Centre n'est pas exposé à un important risque de change.

iii. Autres risques de prix

Les autres risques de prix se rapportent aux risques que la juste valeur d'instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés à l'instrument varient à la suite de fluctuations des prix en vigueur sur le marché (autres que celles découlant du risque de change ou de taux d'intérêt), que ces variations résultent du jeu de facteurs propres à l'instrument ou à son émetteur ou de facteurs touchant des instruments similaires négociés sur le marché.

Le Centre ne détenant aucun placement négocié sur les marchés publics, il n'est pas exposé à d'importants autres risques de prix.

Risques de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change de manière significative.

4. **Fonds détenus en fiducie**

Le Centre administre des fonds au nom de quatre clients internationaux à des fins de coordination des contrôles du dopage. Les fonds détenus en fiducie sont réservés pour les activités liées à la coordination des contrôles du dopage pour le compte de ces clients. Ces fonds sont détenus dans des comptes bancaires distincts.

5. **Marge de crédit**

Le Centre détient une marge de crédit de 250 000 \$ au taux de base plus 4,85 %. Au 31 mars 2023 la marge était inutilisée.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

6. Immobilisations

	2023			2022	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette		
Système comptable	169 159 \$	169 159 \$	-	\$	14 017 \$
Matériel informatique	698 645	588 650	109 995		47 063
Meubles	217 939	130 638	87 301		109 126
Améliorations locatives	27 381	15 909	11 472		14 340
Équipements de bureau	58 376	58 121	255		511
	1 171 500 \$	962 477 \$	209 023 \$	\$	185 057 \$

7. Revenu reporté

Cette année, le Centre a été rémunéré pour des services et des événements prévus pour le prochain exercice financier. L'évolution des revenus reporté est la suivante :

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Solde - début de l'exercice	94 024 \$		584 320 \$
Ajouter : montants reçus au cours de l'année	422 375		600 395
Moins : montants comptabilisés en revenus dans l'année	<u>(475 522)</u>		<u>(1 090 691)</u>
Solde - fin de l'exercice	<u>40 877 \$</u>		<u>94 024 \$</u>

8. Transactions avec des parties liées et solde

Certains membres du conseil d'administration du Centre sont aussi membres de la Fondation Sport pur (la « Fondation »), qui fonctionne de manière indépendante.

Pendant l'exercice, le Centre a comptabilisé des revenus de 19 912 \$ (2022 – 19 912 \$) provenant de la Fondation pour les services de gestion de projet et le soutien administratif. Le Centre n'a versé aucune contribution (2022 – nil \$) à la Fondation pour le remboursement des dépenses. Ces transactions sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu par les parties liées.

Une somme provenant de la Fondation de 2 052 \$ (2022 – 11 301 \$) est incluse dans les comptes débiteurs. Ces créances sont soumises à des conditions commerciales normales.

9. Aide gouvernementale

À la mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il fournirait un financement d'urgence en réponse aux mesures que diverses entreprises devaient prendre concernant la propagation de la pandémie de COVID-19.

Le montant des subventions attribuables aux exercices financiers du Centre au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 est indiqué ci-dessous.

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	\$	554 792	\$
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	-		70 640	
Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT)	<u>273 651</u>		-	
	<u>273 651</u>	\$	<u>625 432</u>	\$

10. Engagements

Qui plus est, le Centre est lié à ses locaux par un contrat de location-exploitation qui prend fin le 28 février 2028. Figure ci-dessous un calendrier des futurs paiements annuels de loyer de base et de frais d'exploitation estimatifs.

2024	\$	312 090
2025		312 090
2026		312 090
2027		312 090
2028		<u>286 083</u>
	\$	<u>1 534 443</u>

Le Centre a conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire de l'INRS), qui prévoit également une contribution annuelle aux projets de recherche et l'acquisition d'instruments analytiques et d'autres équipements. Les paiements exigés à l'exercice 2023-2025 totalisent 1 850 000 \$ par an.